

## JUSTIFICATIF DE PARUTION

*Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.*

**Identifiant annonce : 7302614501**

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

**Cliquez ici :**

<https://annonces-legales.actu.fr/a/7302614501>

Cette annonce a été mise en ligne le **10 septembre 2022** sur **Actu.fr**  
Pour le département : **93 - SEINE SAINT DENIS**

### AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Maître RANDRIANJA Fanomezantsoa, en date du 9 septembre 2022, à BEAUVAIS.

Dénomination : LA MAISON BLEUE.

Forme : Société civile immobilière.

Siège social : 163 rue du général Leclerc, 93110 Rosny sous Bois.

Objet : Acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question..

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 100 euros

Montant des apports en numéraire : 100 euros.

Cession de parts et agrément : Les cessions de parts doivent être constatées par acte authentique ou sous signature privée. Elles ne sont opposables à la société qu'après la signification ou

l'acceptation prévues par l'article 1690 du Code civil. Elles ne sont opposables aux

tiers que lorsqu'elles ont de surcroît été publiées par le dépôt en annexe au registre

du commerce et des sociétés compétentes d'une copie authentique de l'acte de

mutation ou d'un original s'il est sous signature privée.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des

cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés..

Gérant : Monsieur Gilles MATA, demeurant 35 rue

Montera, 75012 PARIS  
La société sera immatriculée au RCS de Bobigny.  
*Pour avis.*  
*Maitre RANDRIANJA Fanomezantsoa*

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.  
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

**Vincent TOUSSAINT**  
Directeur de Médialex

